

SPORT ARTS FORMATION

ECCG MARTIGNY - VALAIS



©ECCG2024

Image de couverture : Timéo Moret, BMX

TABLE DES MATIÈRES

SPORT - ARTS - FORMATION	4
UNE ECOLE SWISS OLYMPIC	5
QUI PEUT FRÉQUENTER CES CLASSES ?	6
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	8
CONDITIONS D'ADMISSION	10
ÉCOLAGE	17
INSCRIPTIONS	18
ADRESSES UTILES	19
RESPONSABLES CANTONAUX CONVENTION SCOLAIRE	20
ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES VALAISANNES 2024	22
ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS	26
CANTONALES VALAISANNES 2024	26

Classes pour sportifs et artistes

4

SPORT - ARTS - FORMATION

Philosophie

Le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse favorise le développement dans les écoles publiques, d'offres destinées à encourager les jeunes talents dans le domaine du sport et de la culture. Les enfants et les adolescents particulièrement doués doivent pouvoir bénéficier d'un soutien spécifique dans les écoles publiques également, afin d'assurer l'égalité des chances aux jeunes espoir-e-s issu-e-s de couches sociales défavorisées. Il convient d'ancrer dans les lois cantonales relatives à la formation des dispositions qui permettent d'encourager les jeunes sportif-ve-s ou artistes prometteur-euse-s.

Le Conseil d'État du Canton du Valais entend développer les structures nécessaires à la réalisation des recommandations du Conseil fédéral. Cette volonté s'exprime dans l'application du principe suivant :

« Tout jeune sportif, sportive ou artiste en formation en Valais, talentueux-se et motivé-e, répondant à certains critères de niveau et d'encadrement, satisfaisant aux critères scolaires et humains retenus, peut être admis dans une structure adaptée à ses besoins et à son environnement ».

Notre école est une EPS (École Partenaire du Sport) du secondaire 2 qui comprend des classes spéciales pour sportifs et artistes. Notre filière SAF (Sport – Arts – Formation) fait partie de l'école des métiers du commerce. Elle possède le label « **Swiss Olympic Partner School** ».



Simon Pellaud, cycliste professionnel, ancien élève

UNE ECOLE SWISS OLYMPIC

Le 20 septembre 2019, notre école, par le biais de sa filière SAF, est recertifiée Swiss Olympic Partner School pour une période de 4 ans.

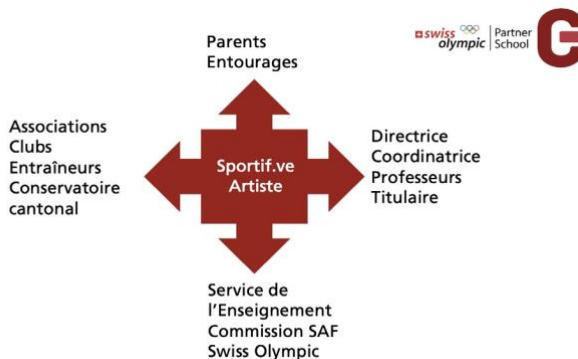
Cette distinction certifie que notre école remplit les normes de qualité stipulées dans les « Directives réglant l'attribution de labels de qualité de Swiss Olympic à des établissements de formation proposant un modèle spécifique de promotion du sport ».

Notre filière SAF intègre dans sa ligne directrice une philosophie du sport de performance. Pour permettre de mettre en accord formation scolaire, entraînements sportifs, compétitions et cours artistiques, l'étudiante dispose d'une structure adéquate et d'une planification hebdomadaire adaptée.

L'école planifie la formation, l'année scolaire et le plan hebdomadaire de manière à prendre en compte les besoins spécifiques de chaque étudiant. Une coordination est mise en place entre tous les partenaires : parents, entraîneurs, professeurs, responsables des associations pour un suivi optimal de l'étudiant-e.

En 2019, un accent important a été mis sur le Learning Management System (LMS) permettant ainsi aux athlètes et artistes absents pour des compétitions ou entraînements de rester en lien avec l'école. En 2023, notre école est recertifiée Swiss Olympic Partner School.

*Les acteurs des écoles valaisannes labellisées
Swiss Olympic, septembre 2023*



Classes pour sportifs et artistes

6

QUI PEUT FRÉQUENTER CES CLASSES ?

Cette offre s'adresse à tous les jeunes Valaisans-nes ou Suisses romands qui remplissent les conditions et qui pratiquent un sport de compétition ou une activité artistique de haut niveau, ou en passe de le devenir.

L'objectif principal de ces classes ne vise pas la « production » de champions, mais cherche bien plus à offrir, en accordant le temps nécessaire à la formation professionnelle, la possibilité de participer à des épreuves sportives ou artistiques aux niveaux cantonal, régional, national, international, en plus des entraînements journaliers.

TYPES DE FORMATION 1

Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce (CFC) et maturité professionnelle Économie et Services type « économie » (MPE)

Les cinq ans d'étude permettent l'obtention du certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce (CFC) et d'une maturité professionnelle Économie (MPE) reconnus par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Cette formation commerciale, préparant à une activité de cadres moyens dans l'économie et à de nombreux perfectionnements, est régie par les exigences et le règlement des écoles de commerce et de culture générale du canton du Valais.

Les étudiant-e-s, sportif-ve-s et artistes, sont soumis-e-s aux mêmes épreuves que leurs camarades de la filière ordinaire et reçoivent les mêmes certificats.



Noah Grognez, footballeur de la 1^e équipe du FC Sion

Débouchés de la MPE

Cette formation permet les débouchés suivants : une activité professionnelle d'employé-e de commerce avec la possibilité de suivre en parallèle des perfectionnements en emploi (brevets et diplômes fédéraux); l'entrée dans les Écoles Supérieures (ES), sous réserve de la procédure d'admission; l'accès aux Hautes Écoles Spécialisées (HES).

TYPES DE FORMATION 2

Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce et maturité gymnasiale option économie et droit

Les cinq ans d'étude permettent l'obtention du certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce (CFC) et d'une maturité avec modules gymnasiaux option économie et droit.

Cette formation propose des modules complémentaires gymnasiaux dans les branches allemand, anglais, arts visuels, biologie, chimie, géographie, histoire, mathématiques, musique et physique.

La 5^e année de maturité se déroule à Brigue au Collège Spiritus Sanctus en filière SAF francophone.

Débouchés de la maturité avec modules gymnasiaux option économie et droit

Cette formation permet d'accéder à toutes les filières **des Hautes Écoles Universitaires (HEU)**. L'admission dans les **Hautes Écoles Spécialisées (HES)** est soumise à certaines conditions (expérience professionnelle ou cours préparatoires), de même que l'accès aux **Écoles Supérieures (ES)**.



Solène Lain-Nau, judoka

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Une filière de cinq ans en École Partenaire du Sport (EPS) au lieu de quatre ans dans un cursus ordinaire, permet d'alléger et d'adapter la grille-horaire annuelle.

Le-la sportif-ve et l'artiste trouvent des avantages et des structures scolaires qui rendent possible la poursuite des études tout en pratiquant leur sport ou leur art :

- un horaire aménagé offre à nos sportifs-ves et artistes du temps pour leurs entraînements, compétitions, répétitions ou concerts ;
- des libérations de cours facilitées et individuelles sont accordées ;
- des cours d'appui et de rattrapage sont organisés d'entente avec les professeurs ;
- un système e-learning est mis en place pour un suivi à distance ;
- deux heures hebdomadaires d'encadrement permet un rattrapage des examens ou de la matière ;
- deux semaines de stage pratique en entreprise permettent de se familiariser avec le milieu professionnel ou d'exercer de manière intensive une activité sportive ou artistique (en première et deuxième SA).



Owen Jacquier, hockeyeur

Horaire hebdomadaire type pour l'année scolaire 2024 – 2025

Une grille horaire étudiée avec les associations et adaptée aux réalités sportives et artistiques et aux attentes d'encadrement des parents a été élaborée. Elle permet de mettre en place les modules complémentaires et deux heures d'encadrement surveillées.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-8h35					
8h40-9h25					
9h40-10h25					
10h30-11h15					
11h20-12h05				Encadrement	
12h05-12h50				Encadrement	
13h45-14h30					
14h35-15h20					
15h25-16h10					

Il va de soi que les candidat-e-s s'engagent à fournir un travail sérieux et régulier et à rattraper les éventuels retards. Ils-elles sont évidemment appelé-e-s à organiser, de manière rigoureuse, leur emploi du temps et à le gérer de manière équilibrée. Dans ces conditions seulement, ces deux activités exigeantes étude, sport ou art - sont conciliables.

Les structures actuelles ont été mises au point, après une analyse approfondie des conditions d'entraînement, du calendrier des compétitions et les souhaits des différents partenaires.

Les jeunes motivés, organisés et désireux de pousser plus à fond leur passion, trouvent la possibilité de mener de front leur double activité de manière efficace.

L'École des métiers du commerce de Martigny ne dispose pas d'un internat.

La section des allocations de formation et/ou le Fonds du sport (cf. p. 17) peut accorder, sur demande, une contribution aux sportifs et artistes, s'ils remplissent les conditions d'octroi.

Classes pour sportifs et artistes

10

CONDITIONS D'ADMISSION

Critères scolaires

La première année des classes pour sportif·ve·s et artistes est ouverte aux élèves qui :

- ont terminé avec succès la troisième année du cycle d'orientation (CO) ou la première année d'une section de maturité ;
- remplissent les conditions d'admission aux écoles de commerce selon la Loi sur le CO du 10 septembre 2009 et la Décision du Conseil d'État du 2 décembre 2014 ;
- ont suivi une école privée et y ont réussi l'année scolaire assimilable à la troisième année du CO ;
- ont accompli leur scolarité obligatoire dans un autre canton et qui remplissent les conditions d'entrée dans une école de commerce de leur canton.

Il est possible de rejoindre également les classes pour sportifs et artistes, en deuxième, troisième ou quatrième année. Ces transferts sont examinés conjointement par la direction de l'École des métiers du commerce, les parents, la commission « Sport - Arts - Formation » et les candidats.

Satisfaire aux critères spécifiques propres à la discipline artistique. Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le Département de l'économie et de la formation (DEF) ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DEF.

Critères généraux

Démontrer un degré de motivation et d'engagement avéré permettant de mener en parallèle sport / arts et études. Des préavis favorables de l'association faîtière, du club et/ou de l'institution de formation artistique, ainsi que

de l'école suivie au moment de la demande sont nécessaires.

Consacrer ≥ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la sportive/artistique, y compris les compétitions mais sans les déplacements.

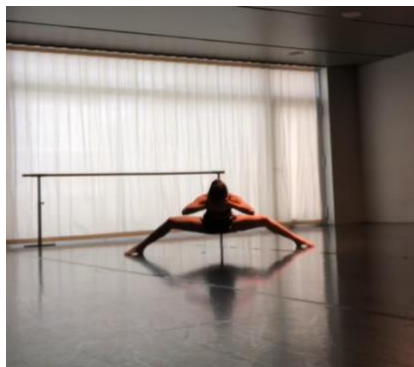


Chloé Chambovay, musicienne

Artiste

Satisfaire aux critères propres à la discipline artistique.

Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le Département de l'économie et de la formation (DEF) ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DEF.



Sophie Wenger, danseuse

Sportif-ve

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale, répondant aux critères de sélection de talent, modèle « PISTE », selon les structures de l'association / fédération sportive (si carte existante pour âge et discipline).

Appartenir à une association / fédération sportive et bénéficier de conditions cadres et de structures de qualité : entraîneurs qualifiés et installations sportives adéquates.

Être classé au minimum dans les meilleurs au niveau régional avec sélection dans le cadre de la relève régionale ou nationale.

Participer à des compétitions de niveau national ou international.

Aux critères généraux s'ajoutent des critères spécifiques par discipline. **Seuls les artistes et sportif-ve-s qui satisfont aux exigences de ces critères peuvent être admis-e-s dans les structures « S A F ».**



Bastien Bourban, tennisman

Classes pour sportifs et artistes

12

Critères spécifiques

SPORT

Athlétisme

Fédération Valaisanne d'Athlétisme

Être membre d'un club d'athlétisme affilié à la Fédération Valaisanne d'Athlétisme ; **et** être âgé-e de minimum 12 ans révolus – catégorie U14 **et** être en possession d'une «Swiss Olympic Talents Card» régionale ou nationale.

Badminton

Association Valaisanne des clubs de Badminton

Être membre du cadre régional M15 ou M17 **ou** être membre du cadre national M19 **et** être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale.

Basketball

Association Valaisanne de Basketball

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **ou** être membre du cadre national ou régional U13 ou U15 (max. 30 joueurs au total) **ou** être membre du cadre national U16 ou U18 **ou** jouer en ligue nationale (filles NLA NLB / garçons dès la NL1).

Curling

Curling Valais

Jouer en Swissleague **et** être membre d'un club reconnu par curling-Valais **et** être en possession d'une licence Swisscurling.

Cyclisme

Fédération Cycliste Valaisanne

Participer régulièrement à des courses nationales inscrites au calendrier de Swiss Cycling. Être membre d'un Club Formateur affilié à la Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs). Être suivi par un entraîneur Swiss Olympic ou J+S affilié à un Club reconnu par la FCVs ou jugé équivalent. Être en

possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **et/ou** faire partie d'un cadre national ou régional.

Escrime

Association Valaisanne d'Escrime

Être membre du cadre national d'entraînement **et** être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale.

Équitation

Société des Cavaliers Valaisans

Être détenteur de la licence régionale et participer à des concours de niveau R3-R4.

Football

Association Valaisanne de Football

Garçons

Participer à tous les entraînements mis sur pied par les entités du football élite. Être membre du cadre M15 d'une équipe de Club partenaire Sion-AVF (max. 22 joueurs par équipe cadre élite); M16, M18 ou M21 : être membre du cadre d'une équipe de Club partenaire ASF.

Filles

Catégorie filles : M15, M17, LNB ou AWSL
Catégories garçons : FE14, M15, Youth League C ou C Promotion

Golf

Association Valaisanne de Golf

Être membre du "Cadre Élite Valais"

Tableau "HCP"	Femmes	Hommes
M14	15 ≤	13 ≤
M16	12 ≤	10 ≤
M18	8 ≤	5 ≤

Gymnastique rythmique

Gym Valais Wallis

Être membre du cadre cantonal avec le degré de promotion « J+S I » **ou** être membre du « cadre espoir A ou B ».



Alexane Défago, cavalière

Gymnastique aux agrès

Gym Valais Wallis

Être sélectionné pour les championnats suisses (individuel et/ou en équipe) et s'entraîner minimum 10h par semaine (hors heures de moniteur) dans une société reconnue par Gym Valais Wallis.

Handball

Centre régional de performance Valais de Handball

Être membre du cadre régional ou être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale, **ou** jouer dans l'équipe nationale U16-U20, **ou** jouer dans une équipe de

niveau Inter/Elite, **ou** faire partie du cadre d'une équipe de 1^{re} ligue ou d'un niveau plus élevé.

Hockey sur glace

Ice Hockey Valais Wallis

Participer à tous les entraînements organisés dans le cadre du « sport-études » **et** jouer dans une équipe de niveau « TOP » U20 ou U17, **ou** «Élite» U15 **et** avoir son dossier de candidature validé par la commission technique d'Ice Hockey Valais Wallis (IHVV), sur la base du fichier d'évaluation « Star Profile» sur la base du fichier d'évaluation « Star Profile. ce fichier doit être complété par le responsable technique du club de provenance du candidat qui doit avoir au minimum le diplôme TTL de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

Patinage artistique

Association Valaisanne de Patinage Artistique

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » **et/ou** répondre aux critères de l'Association romande de patinage (ARP) et de la Swiss Ice Skating (SISI). Ice Hockey Valais Wallis se réserve le droit d'accorder des dérogations lors de cas particuliers exceptionnels.

Catégories	Test minimum	Âge	Classement patinage artistique
Advanced Novices	Argent Adv.	Moins de 16 ans	Être détenteur d'une Swiss Olympic Talents Card régionale ou nationale et être classé dans la 1ère moitié des Championnats romands et/ou dans la 1ère moitié des Championnats suisses
Juniors	Int-Or Adv.	Entre 13 et 19 ans	Être détenteur d'une Swiss Olympic Talents Card régionale ou nationale et être classé dans la 1ère moitié des Championnats romands et/ou dans la 1ère moitié des Championnats suisses
Mix aged	Int-Or Basic	Plus de 16 ans	Être classé dans la 1ère moitié des Championnats romands et/ou dans la 1ère moitié de la finale suisse
Seniors	Or Adv.	Plus de 17 ans	Être détenteur d'une Swiss Olympic Talents Card régionale ou nationale et être classé dans la 1ère moitié des Championnats romands et/ou dans la 1ère moitié des Championnats suisses

Classes pour sportifs et artistes

14

Ski Alpin

Ski Valais

Être sélectionné par Ski-Valais selon la liste établie par l'association « Ski-Valais » ou « Swiss-Ski » (fin de saison pour l'année scolaire à venir).

M16 : maximum 130 athlètes (Sélection SUS Valais)

M18 : Sélection Ski Valais

M18 NLZ Ouest : maximum Top 50 national (Sélection Swiss-Ski)

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection.



Elfyr Rouiller, freerideuse

Ski nordique Ski de fond et Biathlon

Ski Valais

M16

Participation à la « Kids Nordic Tour » (Inter Région Ouest); participation aux HNT (Helvetia Nordic Trophy) Nationale; **ou** cadre CRP Nordique; Test d'entrée CRP/Ski Valais Réussi.

Obligation de remplir un carnet d'entraînement Swiss-Ski ; avis de l'entraîneur de la structure régionale.

SBX und Alpin (M16/M20)

Top 15 au classement national de l'année **ou** « Cadre valaisan « Snowboard ; Équipe valaisanne » (**passer le test technique**) et Swiss-Ski Powertest réussi.

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Freestyle (Snowboard & Freeski)

Ski Valais

M16 Valley Youngsters Freestyle

Top 3 au classement final « Tour Valaisanne » **ou** « Cadre valaisan Valley Youngsters Snowboard » (**passer le test technique**) et Swiss-Ski Powertest réussi.

Girls Freestyle M16/M20

Top 3 au classement final « Tour Valaisanne » **ou** « Cadre valaisan « Snowboard ; Équipe valaisanne » (**passer le test technique**) et Swiss-Ski Powertest réussi.

Tennis

Association Régionale Valais Tennis

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **ou** au minimum **atteindre le niveau de performance II** selon Swiss Tennis.

	Femmes	Hommes
13 ans	R3	R4
14 ans	R2	R3
15 ans	R1	R2

M20 Équipe valaisanne Freestyle

Top 3 au classement final « Tour Valaisanne » **ou** « Cadre valaisan « Snowboard ; Équipe valaisanne » (**passer le test technique**) et Swiss-Ski Powertest réussi.

Tir à l'arc

Association des Archers Valaisans

Points en Indoor sur 60 flèches

Catégories	Age	Recurve	Points	Compound	Points	Blasons	Distance
Mini	M13	RMIN	450	CMIN	460	80	18 m
Jeunesse D	M15	RJED	465	CJED	475	60	18 m
			470		480		
Jeunesse H	M15	RJEH	475	CJEH	485	60	18 m
			480		500		
Cadets D	M18						
							Membre du cadre national
Cadets H	M18						
							Membre du cadre national
Juniors D	M21						
							Membre du cadre national
Juniors H	M21						
							Membre du cadre national

*Points en Indoor sur les 60 flèches

Natation

Fédération Valaisanne de natation

Être placé dans les 15 meilleurs nageurs romands sur une discipline **et** dans sa catégorie d'âge **et** atteindre deux temps à 3 points Rudolph, hors sprint de 50 m, durant la saison en cours **et** faire partie du Cadre valaisan.

Natation synchronisée

Fédération Valaisanne de natation

Catégorie J1 et élite

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **et/ou** avoir réussi le test 6 de la FSN **et** faire partie d'un centre de promotion des espoirs reconnu par la FSN.

Unihockey

Association Valaisanne d'unihockey

Juniors (jusqu'à 15 ans)

Être membre du cadre régionale M15 **et** doit être prêt à jouer en M14 et M16 pour autant que possible **et** être en possession d'une Swiss Olympic Talents card nationale ou régionale.

Juniors (15-17 ans)

Être membre du cadre régional M17 **ou** être joueur dans une équipe sur grand terrain de niveau M18 A, M18 B **ou** M21 A, M21 A, M21 B.

Juniores Être membre du cadre régional M17 **ou** M21 dans un club de ligue national, **ou** être joueuse dans une équipe sur grand terrain de niveau M21 A

Être tant que possible membre du cadre M15 **et** doit être prêt à jouer dans une équipe junior. Évaluation individuelle en cas de structure non existante.

Volleyball

Association Valaisanne du Volleyball

Faire partie du cadre d'une équipe de ligue nationale **et** être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale.

Karaté

Association Cantonale valaisanne de Karaté

Être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **et/ou** être admis dans le Point de Soutien Swiss Olympic Valais et participer aux tests PISTE organisés deux fois par année par la Fédération Suisse de Karaté-Do (FSK), **et** participer aux tournois nationaux Swiss League organisés par la FSK.

Autres disciplines sportives

Pour les disciplines où les associations qui n'ont pas présenté de concept, la « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale est exigée comme critère minimal. La Commission « SAF » prend la décision finale pour l'admission dans une structure « S A F ».



Emrys Oberholzer,
triathlète

Classes pour sportifs et artistes

16

ARTS

Cirque

Suivre une formation préprofessionnelle intense de 10 heures minimum **et** obtenir un minimum de 5 notions acceptables lors des évaluations.



Alicia Corthay, artiste (cirque)

Danse

Conservatoire cantonal du Valais et Centre de formation A+O danse

Conservatoire cantonal du Valais

Être admis en section pré-HES de danse.

Centre de formation A+O danse

Avoir réussi l'examen d'admission de Danse Suisse pour les structures destinées aux sportifs et artistes.

Musique

École reconnue par le DEF

Secondaire II dès la 12^e année

Instrument : Cycle III (3^e année) ou classe pré-HEM ou jugé équivalent*

Langage musical / solfège : Cycle III (3^e année) ou solfège pré-HEM ou jugé équivalent*

**Conservatoire cantonal du Valais, Allgemeine Musikschule Oberwallis, École de Jazz et Musique Actuelle du Valais, Association cantonale des musiques valaisannes).*



Gabin Jaep & Samuel Saudan,
hockeyeurs

ÉCOLAGE

L'écolage est gratuit pour les élèves dont les parents habitent le canton du Valais.

Les jeunes sportifs ou artistes non domiciliés en Valais doivent adresser une requête aux responsables de leur canton de domicile, pour chaque année d'enseignement, afin d'obtenir l'autorisation de suivre la scolarité dans notre école pour sportifs et artistes.

L'acceptation de cette demande entraîne le paiement par le canton de domicile de l'écolage dû en Valais pour la scolarisation de ses jeunes. Vous trouverez, annexée, la liste des responsables cantonaux auxquels les sportifs ou artistes devront s'adresser. (cf. p. 20 – 21).



Théo Berdayes, footballeur, 1^{er} équipe du FC



*Loé Meier,
descendeur DH*

Classes pour sportifs et artistes

18

INSCRIPTIONS

Mme Sandra Deslarzes

Directrice de l'École de commerce
et de culture générale de Martigny

Rue des Bonnes-Luites 8
1920 Martigny
Tél. 027 607 39 10
direction.eccgmartigny@edu.vs.ch
www.eccgmartigny.ch

Mme Antocha Imboden

Coordinatrice de la filière SAF
antocha.imboden@edu.vs.ch

Les inscriptions provisoires doivent être annoncées à l'École des métiers du commerce de Martigny, **dans les délais fixés par le Département de la Formation et de la Sécurité du Canton du Valais**, au moyen du formulaire ad hoc.

Les formulaires officiels, les directives et le descriptif des démarches peuvent être téléchargés sur notre page d'accueil : www.eccgmartigny.ch

Pour les élèves valaisan-ne-s, les inscriptions doivent être envoyées uniquement via les cycles d'orientation qui ont été fréquentés par les candidat-e-s.

La demande est ensuite examinée par la commission « S A F ». Dès que la commission a émis un avis positif et que le-la candidat-e

remplit les conditions scolaires d'admission, il-elle est définitivement accepté-e dans la filière pour sportif-ve-s et artistes.



Emilien Bruchez, freerider

ADRESSES UTILES

DEF, SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

M. Vincent Ebenegger
Collaborateur scientifique Sport & École

Planta 1
CH-1950 Sion
Tél. 027 606 40 94
vincent.ebenegger@admin.vs.ch

COMMISSION CANTONALE FONDS DU SPORT

Grégoire Jirillo, Président

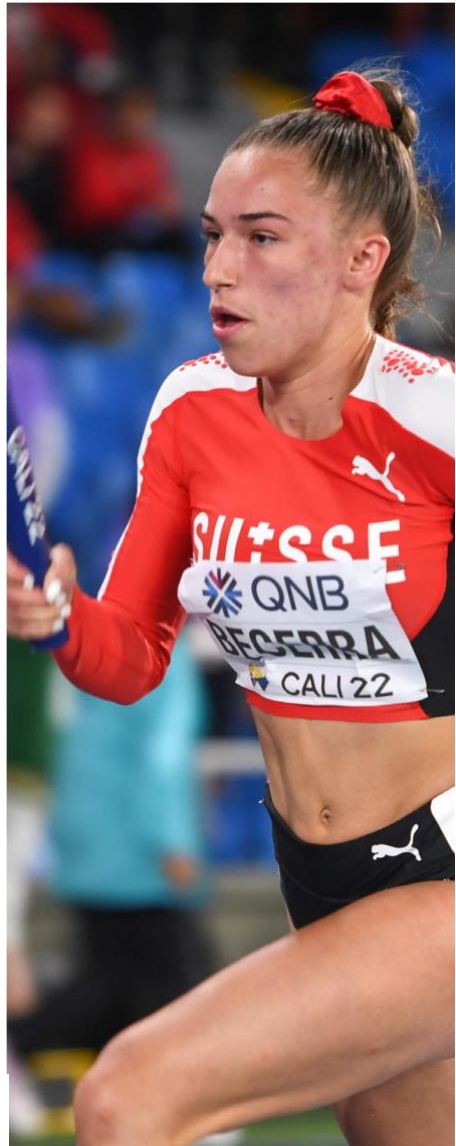
Rue des Casernes 40
Case postale 413 1950 Sion
Tél. 027 606 52 46 gregoire.jirillo@admin.vs.ch
www.vs.ch/web/ocs/fonds-du-sport

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DU VALAIS ROMAND (OSPVR)

Avenue de France 23 1950 Sion

Tél. 027 606 45 00
orientation@admin.vs.ch www.vs.ch/orientation

*Soraya Becerra, athlète
ancienne élève* 



Classes pour sportifs et artistes

20

RESPONSABLES CANTONAUX CONVENTION SCOLAIRE

Canton	Nom, adresse	Tél, fax, e-mail
BE	CUTTAT Marcel Erziehungsdirektion des Kanton Bern Generalsekretariat Koordination Schulgelder Sulgeneckstrasse 70 3005 Bern	T : 031 633 83 09 marcel.cuttatz@be.ch
FR	Direction de la formation et des affaires culturelles Rue de l'Hôpital 1 1701 Fribourg	T : 026 305 12 06 F : 026 305 12 14 https://www.fr.ch/dfac/contact
GE	STACHELSCHIED Eric DGES II Service projets II THOREL Gilles DGES II Service élèves Rue de l'Hôtel de Ville 6 Case postale 3925 1211 Genève 3	T : 022 546 59 13 eric.stachelscheid@etat.ge.ch gilles.thorel@etat.ge.ch



Les élèves de la filière SAF et MI 2023-2024 ©Défayes Manuela

Canton	Nom, adresse	Tél, fax, e-mail
JU	<p>SCHAFFTER Clément Service de la formation post-obligatoire Chef de section République et canton du Jura Route de Moutier 16 2800 Delémont</p>	<p>T : 032 420 71 60 sfp@jura.ch</p>
NE	<p>EHRET Yves Service de l'Enseignement Obligatoire Rue de l'Écluse 67 2001 Neuchâtel</p>	<p>T : 032.889.69.20 Service.EnseignementObligatoire@ne.ch</p>
VS	<p>EBENEGGER Vincent Service de l'enseignement Place de la Planta 1 1951 Sion</p>	<p>T : 027 606 40 94 vincent.ebenegger@admin.vs.ch</p>
VD	<p>EPERON Lionel DGEP Secteur enclassements intercantonaux Rue St-Martin 26 1014 Lausanne</p>	<p>T : 021 316 63 04 Info.dgep@vd.ch</p>

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES VALAISANNES 2024

Associations, Fédérations	Abr.	Président-e	Adresse
Association des Archers Valaisans	ADAV	FRACHEBOUD Thierry	Ch Aimé Nicollerat 14
Ass. Régionale Valais Tennis	ARVsT	BENDER Raphaël	Avenue de la Fusion 194
Association de Judo et Ju-jitsu Valais	AJVV	CERIGIONI Claudio	Général Guisan 15
Asso. Valaisanne d'Escrime		FONTANA Sébastien	Route des Gorges 14
Ass. Valaisanne de Basketball Amateur	AVsBA	GIROUD Pierre-Albert	Ch. du Milieu 73
Ass. Valaisanne de Football	AVF	ZURWERRA Martin	rue de la Blancherie 27A
Association Valaisanne de Golf		RUDIN Bernard	Gliserallee 106
Gym Valais Wallis		TISSIERES Lysiane	ch. Du Tsaretton 24



*Martin Bender, freerider professionnel
Champion du monde junior du FWT 2022*

NPA	Localité	Tél.	E-mail	Site internet
1880	Bex	079 246 08 95	president@adav-wbv.ch	https://adav-wbv.ch/fr/
1920	Martigny	078 703 73 10	raphael.bender@bluewin.ch	
3960	Sierre	079 314 77 64	claudio.cerigioni@bluewin.ch	www.ajjv.ch
1963	Vétroz	078 841 20 80	seb.fontannaz@gmail.com	
1920	Martigny	076 392 84 22	pgiroud@avsba.ch michel.huser@netplus.ch	www.avsba.ch
1950	Sion	027 323 23 53	avf.wfv@football.ch	www.avf-wfv.ch
			franzberclaz@gmail.com	www.golf-valais.ch
3978	Flanthey	078 720 17 89	lysiane.tissieres@gymvalais.ch	www.gymvalais.ch



Conférence annuelle SAF avec Jonas Bell

Classes pour sportifs et artistes

24

Associations, Féd.	Abr.	Président-e/ direction	Adresse
Ice Hockey Valais-Wallis	IHVW	REBER-PARVEX Patricia	Semailles 16
Ass. Valaisanne de Patinage	AVP	VOLLENWEIDER Cédric	Av. de la Gare 28
Ass. VS de Tennis de Table	AVTT	BOURBAN Joachim	Rte de l'Envers 1
Ski Valais/Wallis		HÉRITIER Marine	Rte de la Drague 18
Ass. Valaisanne des clubs de Badminton	AVcB	BEYTRISON Anne-Marie	Rue de la Saugé 17
Ass. Valaisanne Cant. de Volleyball	ACVVB	FERRAZZI Daniel	
Féd. Cycliste Valaisanne	FCVs	MORABITO Steve	
Féd. Valaisanne d'Athlétisme	FVA	VENETZ Pierre-Michel	Rue du Pont 39
Féd. Valaisanne de Lutte Amateur		VIEUX Patrick	Ch. de la Verna 5
Ass. valaisanne de Lutte suisse	AVLS	GERMANIER Philippe	Ch. de la Vasse 24
Féd. Valaisanne de Natation	FVN	MATAS Christophe	Avenue de la Fusion 55
Soc. des Cavaliers Valaisans	SCV	DECLEYRE Daniel-Robert	Rte de Prabys 2
Ass. valaisanne de Karaté		BAJRAMI Kuitim	c/o Karaté Club Valais rue du Scex 4
Ass. valaisanne d'Unihockey		BOURGEOIS Patricia	
Fédération valaisanne de tir		GUERIN Jérôme	Vignes d'en bas 26
Ass. valaisanne d'escalade sportive	AVES	GUERA Sébastien	Route des fontaines 17
Curling Valais / Wallis		SAVIOZ Grégoire	rue des grands vergers 41A

NPA	Localité	Tél.	E-mail	Site internet
1963	Vétroz	079 229 15 88	pepette.com@bluewin.ch	https://www.ihvw.ch/fr/
1070	Monthey		cedric.vollenweider@bluewin.ch	www.patinagevalais.ch
3979	Grône/Loye	078 638 94 41	president@avtt.ch	www.avtt.ch
1950	Sion	079 393 93 32	marine.heritier@ski-valais.ch	www.ski-valais.ch
1912	Leytron	079 237 52 85	president@avcb.ch	www.avcb.ch
			president@svrvs.ch	www.acvnb.ch
1950	Sion	079 299 03 11	stevemorabito@me.com	www.fcvs.ch
1963	Vétroz	079 787 34 83	venetz.pm@netplus.ch	www.fva-wlv.ch
1872	Troistorrents	079 108 95 03	patrickvieux85@gmail.com	
1965	Savièse	079 612 76 09	physio.germanier@gmail.com	AVLS
1920	Martigny	079 427 97 53	christophe@matas.ch	
1873	Val-d'Illicz	079 418 76 54	idrdecleyre@bluewin.ch	www.socaval.ch
1950	Sion	027323 23 96	info@karatevalais.ch	https://karatevalais.ch/
1950	Sion		vsunihockey@outlook.com	www.vsunihockey.ch
1895	Vionnaz	079 442 08 14	president@fsvt.ch	https://www.fsvt.ch
1928	Ravoire	078 802 38 69	sebastien.guera@gmail.com	
1964	Conthey	078 671 62 96	gregs@netplus.ch	https://www.curling-valais.ch/

ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS CANTONALES VALAISANNES 2024

Associations, Fédérations	Abr.	Président(e)	Adresse
Rugby Valais		DOUTAZ Pierre	Place de l'hôtel de Ville 3
Baseball Valais		ANDRIANI Lawrence	Rue de la Préfecture 4
Fédération Valaisanne de Triathlon		ROCHAT Vincent	Rue des Primevères 21
Fédération motorisée valaisanne		NICOLLIER Thierry	Rue Illarey 11
École de théâtre de Martigny		TOMAN Michel (ad int)	Rue du Simplon 1B / CP 412 Martigny
Conservatoire cantonal	Musique	DEBONS Thierry	CP 2109
	Danse	FRANC Dorothée	Place du Scex 13 Sion



*Estelle Darbellay, skiathlète, cadre chez Swiss-Ski
ancienne élève*

NPA	Localité	Tél.	E-mail	Site internet
1870	Monthey	079 672 83 62	doutazpn@bluewin.ch christ.ecoeur@yahoo.fr	
1964	Conthey	079 509 64 13	president@minotaures.ch	
3963	Crans Montana		vincent_rochatt@hotmail.com	
1955	Chamoson	079 370 56 52	president@fmvs.ch	
1920	Martigny	027 722 94 22	info@ecoletheatremartigny.ch	www.ecoletheatremartigny.ch
1950	Sion 2 Nord	027 322 25 82	secretariat@conservatoirevs.ch	www.conservatoirevs.ch



Les joueurs M17 du FC Sion



ECCG
MARTIGNY

www.eccgmartigny.ch